

# PROGRAMME CAPP

## CADRE DES PROBLEMATIQUES PSYCHOSOCIALES

### OBJECTIFS

- Soutien psychique ponctuel ou accompagnement vers les services de soin.
- Favoriser la sortie de l'isolement psychique et social en proposant un espace d'écoute
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en travaillant sur les freins psychologiques

Sans être une thérapie au sens clinique du terme), il s'agit de proposer aux personnes un espace d'écoute et de parole libre auprès d'une psychologue diplômée, inscrite au répertoire ADELI.

Ce programme peut être un soutien ponctuel pour évoquer des difficultés passagères ; un sas, un intermédiaire afin de préparer une démarche thérapeutique si nécessaire ou encore une étape de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

### MODALITES

Toutes personnes (public mixte), en parcours d'insertion socio-professionnelle, en situation précaire et pour qui les symptômes de souffrance psychique (honte, perte d'estime de soi, désinvestissement de la relation à l'autre, perte d'énergie, échec récurrent, dénégation, absence de liens sociaux, agressivité, addiction, burn out ...) freinent, voire paralysent l'accès à l'insertion socio-professionnelle.

Cette action s'adresse aux personnes dont le référent (Assistante sociale, référent emploi, ...) pressent qu'elles auraient besoin de consulter un psychologue, un psychiatre, un centre de soin - ponctuellement ou durablement - mais qui y sont réticentes. La psychologue se tient à disposition des professionnels pour les aider à orienter les publics sur le dispositif CAPP s'ils ont des interrogations ou rencontrent des difficultés

### ORGANISATION

Etape de 9 séances réparties sur plusieurs mois renouvelable 1 fois. La durée dans le temps et la fréquence des rencontres sont adaptées en fonction des personnes et des problématiques relevées.

- Des entretiens individuels sont proposés et espacés en fonction des problématiques de la personne. Cette souplesse permet d'accompagner l'utilisateur au plus près de ces besoins.
- Des temps d'échange collectifs peuvent éventuellement être proposés suivant les situations.
- Fin d'action:
- Travail de relais avec les structures de soin et de soutien psychologique si nécessaire.
- Un bilan tripartite, personne/psychologue/référent, peut être envisagé selon la situation de chaque personne.

## LES ACTIONS

- Le contenu des échanges est strictement confidentiel. Tout échange entre la psychologue et le référent est discuté en amont avec la personne suivie.
- Repose sur une écoute active
- Des outils de médiation, les techniques de l'approche systémique, un travail sur la dynamique familiale ou l'environnement de la personne, l'EMDR pour travailler sur le psycho-trauma ... peuvent être utilisés en accord avec la personne suivie si cela est nécessaire.

## LE CADRE

- La personne signe la fiche de présence à chaque entretien et un protocole d'accord en début de programme afin de marquer son engagement dans l'accompagnement.
- La psychologue ne transmet au référent que des informations sur la présence de la personne. Ce qui concerne l'employabilité de cette dernière peut être évoqué lors du bilan tripartite ou en cours de programme avec l'accord de la personne.

## CONTACT

Inscription en ligne : <https://ufcsemploiformation.fr/prescripteurs/>

### **Dans la case observation, veuillez noter les motifs de l'orientation.**

Avec l'accord de la personne, la psychologue prend contact pour proposer un premier rendez-vous.

Il est important que la personne soit à minima partie prenante de cette démarche ne serait-ce qu'au titre d'une découverte et accepte de rencontrer au moins une fois une psychologue au sein d'une structure de formation/insertion.

